

Madame, Monsieur,

Des stages de réussite sont proposés pendant les vacances d'été aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage en mathématiques et/ou en français, afin de leur donner de meilleures chances de réussir leur scolarité, de consolider les acquis de l'année et de leur faciliter l'entrée dans le niveau supérieur.

Selon le contexte sanitaire en vigueur et les contraintes locales, il sera assuré par des professeurs des écoles en présentiel ou distanciel.

À son terme, un bilan des réussites vous sera communiqué.

Votre enfant pourra bénéficier de ce dispositif avec votre accord écrit

Modalités : Les lieux et les horaires seront communiqués en temps voulu par le directeur de l'école, sachant que ce stage pourra se dérouler éventuellement dans une école proche du secteur. Le transport scolaire ne sera pas assuré.

Dates :

du vendredi 8 au mercredi 13 juillet 2022 (12 heures sur les 4 jours soit 3 heures par jour)

et/ou

du lundi 22 au vendredi 26 août 2022 (15 heures sur les 5 jours soit 3 heures par jour)

Signature du Directeur,

Partie à détacher et à retourner à l'école pour le 9 juin 2022.

ECOLE FREQUENTEE : CLASSE :

NOM : PRENOM :

Mon enfant fréquentera le stage de réussite prévu **du 8 au 13 juillet 2022**.

Mon enfant fréquentera le stage de réussite prévu **du 22 au 26 août 2022**.

Mon enfant ne fréquentera aucun stage de réussite prévu pendant les vacances d'été 2022.

Date et signature

Remarques: